

## FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

### INTITULE DU POSTE

*Gestionnaire planification de l'offre hospitalière*

**Références de rattachement au Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative**

**Famille professionnelle : Santé**

**Emploi-type n°1 : Gestionnaire administratif et budgétaire des ressources du système de santé**

**Niveau d'emploi : Catégorie B**

CDD du 01/06/2019 au 31/10/2019

### AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

**Site :** Siège Lyon  Siège Clermont-Ferrand  Délégation territoriale

**Délégation:** Délégation départementale Rhône Métropole de Lyon

**Pôle :** Offre de soins

**Service/Unité :**

Offre de soins hospitalière: 100%

### DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

#### **Enjeux/Missions du service d'affectation :**

La mission générique de la délégation est de déployer sur le territoire du Rhône les politiques publiques de santé définies au niveau national et déclinées au niveau régional, notamment la réduction des inégalités de santé. Elle est, à ce titre, le point unique d'entrée des politiques territorialisées de l'Agence.

Il s'agit pour elle de créer des synergies et de conjuguer les politiques de santé d'incitation nationale (ex : Pacte Territoire santé) ou régionales (notamment le PRS) avec les partenaires, dont les usagers, dans une logique d'adaptation de l'offre et d'efficience.

Elle intègre également la "démarche parcours" dans une approche pragmatique concourant au décloisonnement entre les approches sanitaire (hospitalière et ambulatoire) médico-sociale et de prévention.

Au-delà de problématiques liées à la filière en général, les spécificités du territoire Rhône-Métropole de Lyon font émerger plusieurs objectifs impactant l'activité du pôle offre de soins:

- Accompagner et favoriser les restructurations hospitalières, dans le cadre du plan triennal
- Poursuivre les restructurations déjà entreprises sur la chirurgie, la médecine ou le SSR. La constitution des GHT permettra de renforcer des mutualisations, médicales, soignantes, et sur des fonctions support

- Améliorer l'accès aux soins non programmés et aux soins urgents en intégrant les contraintes en termes de démographie médicale et d'évolution de la formation des médecins.

Les missions du service « offre hospitalière » :

- Accompagne les établissements au niveau de leur projet d'établissement, du CPOM, CTP;
- Favorise les collaborations entre les établissements ;
- Suit les projets spécifiques des établissements ;
- Met en œuvre le plan de performance défini par l'ARS ;
- Réalise les inspections définies dans le PRIEC ;
- Effectue le suivi des recommandations HAS ;
- Anime, en lien avec les services du siège, les dialogues de gestion avec les établissements ;
- Instruit les dossiers en fonction des appels à projets régionaux ou nationaux.

**Effectif du service :**

Offre de soins hospitalière: 6

## DESCRIPTION DU POSTE

**Nombre de personnes à encadrer : 0**

**Activités principales :**

**1- Participe aux travaux sur la planification et la recomposition de l'offre**

- Suivi des CPOM: gestion de l'application ICARS pour les CPOM initiaux et la gestion des avenants.
- Participation à l'étude des dossiers stratégiques (coopérations, projet d'établissements...)

**2- Suivi des autorisations**

- complétude et recevabilité des dossiers de demande d'autorisation et d'évaluation ; organisation et suivi des visites de conformité ; élaboration des tableaux de bords des dossiers et de suivi des échéanciers.

**3- Qualité et sécurité des soins**

- Elaboration et suivi d'un outil de suivi des recommandations des inspections et évaluations inscrites au PRIEC;
- Accompagnement du management de la qualité au sein des établissements de santé: suivi d'un outil de suivi des recommandations HAS.

**4- Performance des établissements de santé**

- Suivi de la campagne budgétaire et de la campagne FIR pour les établissements de santé: transmission des arrêtés T2A; FIR; campagne budgétaire aux établissements et aux caisses de rattachement des établissements.

*Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.*

**Activités annexes :**

Vie du service et de la délégation:

- Participation à la fonction de veille sanitaire et sociale et à la gestion de crise
- Elaboration et transmission des arrêtés de réquisitions des professionnels dans le cadre de grèves
- Participation aux réunions de services

**Spécificités du poste / Contraintes :**

Déplacement sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon

**Partenaires institutionnels :**

EXTERNES: Etablissements de santé; professionnels de santé; CPAM; Conseil Départemental; Métropole;  
 INTERNES: Siège ARS; autres pôles de la délégation;

## COMPETENCES REQUISES

### Connaissances

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<b>E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)</b>				
<i>Connaissance du secteur sanitaire et ambulatoire (environnement institutionnel, organisation, missions, fonctionnement, enjeux)</i>		X		
<i>maîtrise des logiciels bureautiques en particulier Excel.</i>		X		

### Savoir-faire

	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<b>E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)</b>				
<i>Capacité d'analyse et de synthèse</i>		X		
<i>Capacité à s'adapter à des tâches et des environnements de travail divers</i>		X		
<i>Utiliser les techniques rédactionnelles</i>		X		

### Savoir-être

<i>Travailler en équipe</i>
<i>Travailler en autonomie</i>
<i>Faire preuve de rigueur</i>
<i>Discrétion et respect de la confidentialité</i>

## POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Cheffe du service offre hospitalière

-----